

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Vendredi de la Montérégie - Votre Formation Médicale Continue obligatoire est-elle à jour? - Mise à jour en ITSS

No d'activité : 83080

Date : vendredi le 30 septembre 2022

Lieu : Webinaire

Coordonnées :

Objectifs

Votre Formation Médicale Continue Obligatoire est-elle à jour?

1. Réviser les exigences du Collège des Médecins du Québec en formation continue en cette fin de cycle de 5 ans.
2. Définir les différentes catégories d'activité de formation continues
3. Utiliser des outils pour l'atteinte des activités d'évaluation de l'exercice reconnues.

Mise à jour en ITSS

1. Identifier les personnes à risques d'ITSS et offrir les dépistages adéquats en considérant les diversités sexuelles, la pluralité des genres et l'arrivée de nombreux immigrants sur notre territoire;
2. Discuter de la prévalence actuelle des ITSS sur notre territoire: la Montérégie;
3. Diagnostiquer adéquatement les patients se présentant avec des symptômes d'une ITSS;
4. Traiter adéquatement les ITSS;
5. Discuter et reconnaître la variole simienne.

Président de séance : Dre Ginette Barrière

Horaire

2022-09-30	13:00	14:30	Conférence	Votre Formation Médicale Continue Obligatoire est-elle à jour?	Dre Caroline Delisle, responsable régionale en DPC
2022-09-30	14:30	14:45	Pause/Repas		
2022-09-30	14:45	16:15	Conférence	Mise à jour en ITSS	Dr Marc Steben, médecin de famille

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Biron Groupe Santé et AMORSL

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.